

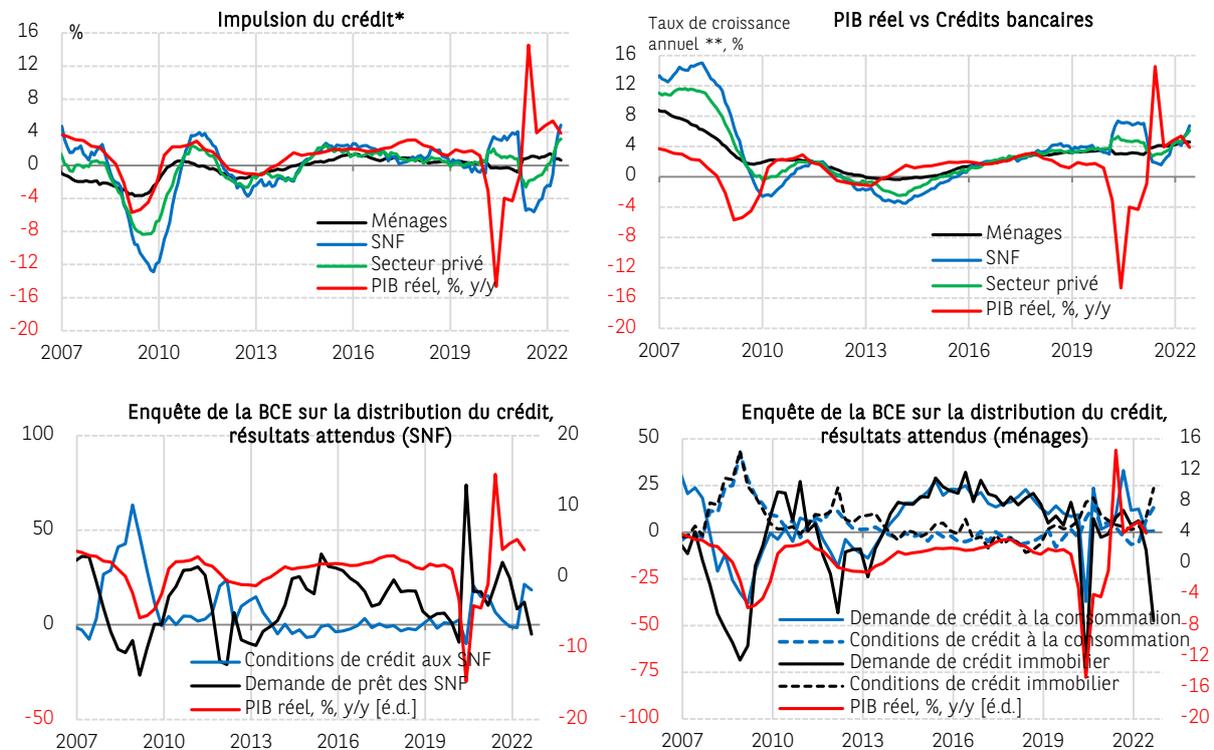
CRÉDIT : VERS UNE DIMINUTION DE LA DEMANDE ET UN RESSERREMENT DES CONDITIONS

Négative entre mars et décembre 2021, l'impulsion du crédit dans la zone euro est repassée en territoire positif depuis janvier 2022 et a atteint, en juin 2022 (+3,2 points), son niveau le plus élevé depuis le printemps 2006, contribuant à la résistance du PIB en volume (+0,7% t/t au deuxième trimestre après +0,4% t/t au premier). En forte accélération depuis le printemps 2021, les encours de crédit au secteur privé ont enregistré, en juin, leur glissement annuel le plus élevé depuis 2009 (+6,1% en juin 2022). Le glissement annuel et l'impulsion du crédit aux sociétés non financières (SNF) atteignaient, pour leurs parts, des niveaux inédits depuis 2006 (+6,8% et +4,9%, respectivement). Selon les banques interrogées par la BCE en juin dans le cadre de sa *Bank Lending Survey* (publiée le 19 juillet dernier), les goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement et le renchérissement des matières premières ont creusé les besoins en fonds de roulement et renforcé la demande de prêts de maturité inférieure à un an. L'impulsion du crédit aux ménages, plus modeste (+0,6 point en juin), est en repli depuis février (+1,4 point). La croissance des encours demeure solide (+4,6% sur un an en juin 2022, rythme le plus élevé observé depuis quatorze ans) mais leur accélération, plus timide. Depuis l'été 2021, les encours de prêts à la consommation ont régulièrement accéléré (+3,5% en juin 2022, contre +0,6% en juin 2021). Ceux des prêts à l'habitat ont, en revanche, décéléré, quoique très faiblement (+5,3% vs. +5,7%). Pour l'heure, l'évolution des encours des prêts bancaires ne semble pas avoir été affectée par la faiblesse de la confiance des ménages (qui touche actuellement ses plus faibles niveaux depuis l'origine de la série en 1985). Les craintes de voir la remontée des taux des prêts à l'habitat s'intensifier au cours des prochains mois ont au contraire dynamisé la demande. Les banques interrogées ont d'ailleurs déclaré avoir resserré, au deuxième trimestre, les conditions des prêts aux entreprises et, de manière plus sensible, celles des prêts à l'habitat aux ménages. Cette adaptation des conditions répond au renforcement des incertitudes et au renchérissement de leurs propres ressources qui commencent à subir les effets de la normalisation de la politique monétaire et des tensions sur le marché obligataire.

Pour le troisième trimestre 2022, les banques envisagent une diminution de la demande de financement des entreprises. Elles anticipent surtout une baisse de la demande de prêts à l'habitat aux ménages beaucoup plus prononcée qu'au deuxième trimestre. Elles prévoient, enfin, de poursuivre le resserrement des conditions appliquées tant aux entreprises qu'aux ménages.

Laurent Quignon

IMPULSION DU CRÉDIT DANS LA ZONE EURO



*L'impulsion du crédit est mesurée comme la variation annuelle du taux de croissance annuel des prêts des IFM ** corrigés des titrisations

SOURCES : BCE, ENQUÊTE DE LA BCE SUR LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT, CALCULS BNP PARIBAS

